

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mars 2024

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 mars 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-03-18-BD-43 :

Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de l'Eurométropole de Metz adopté par le Conseil métropolitain du 17 février 2020 et notamment sa fiche action n° 13 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,

VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière de politique locale de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 11 décembre 2023,

VU la délibération du Bureau du 3 avril 2017 portant sur la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la convention du 6 octobre 2017 entre l'Eurométropole de Metz et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH),

VU la décision n° 176/2020 relative à la prorogation de 2 ans de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de l'Eurométropole de Metz en date du 4 juin 2020,

VU la délibération du Bureau du 17 octobre 2022 approuvant la prolongation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée d'un an supplémentaire, du 7 octobre 2022 au 8 octobre 2023,

VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat concernant le soutien à 21 logements du parc privé,

VU l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2024,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 19 351 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,

DECIDE d'affecter 19 351 € sur l'autorisation de programme 22QVLS01 de 2022 à 2026 (chapitre 204) de 12 900 000 € consacrée au logement pour financer les opérations précitées.

Metz, le 19 mars 2024

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH
OPAH - RECAPITULATIF GLOBAL

Nom Propriétaire	Adresse immeuble	Commune	Type de dossier	Nature de l'opération	Nb de logts	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Participation Anah	Participation Metz Métropole OPAH	Total Subvention Eurométropole de Metz	Type de demandeur
xxx	xxx	Lessy	Energie	Pompe à chaleur air/eau Mixte	1	17 236 €	10 118 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Énergie	Pompe à chaleur Mixte AIR/EAU	1	22 154 €	9 254 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Réfection escaliers extérieurs - Garde corps et main courante	1	17 484 €	2 623 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Montigny-Lès-Metz	Énergie	ITE-Menuiseries extérieures- Porte d'entrée +porte de services	1	32 638 €	4 985 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Adaptation Salle de bain	1	9 021 €	3 157 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Volets roulants motorisés	1	4 238 €	2 119 €	424 €	424 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Énergie	Pompe à chateu AIR/EAU Mixte-Isolation combles	1	22 128 €	2 725 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Marly	Autonomie	Adaptation Salle de bain-Motorisation volets roulants	1	11 100 €	1 455 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Adaptation Salle de bain	1	7 044 €	3 522 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Énergie	Installation Pompe à chateu Mixte +installation électrique	1	26 250 €	4 202 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Motorisation des volets roulants	1	4 409 €	2 205 €	441 €	441 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Montigny-Lès-Metz	Énergie	Isolation comble perdus, Réfection toiture, Isolation thermique extérieure, Fenêtre, Volet	1	35 000 €	19 000 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Ars-Sur-Moselle	Énergie	Pompe à chateu A/E mixte	1	17 778 €	13 056 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Montigny-Lès-Metz	Autonomie	Installation Monte escaliers	1	7 540 €	3 770 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant

Nom Propriétaire	Adresse Immeuble	Commune	Type de dossier	Nature de l'opération	Nb de logements	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Participation Avadh	Participation Metz-Métropole (PAP)	Total Subvention Eurométropole de Metz	Type de demandeur
xxx	xxx	Metz	Énergie	Isolation thermique extérieure - Isolation plancher bas	1	30 000 €	16 500 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Installation douche	1	4 864 €	2 432 €	486 €	486 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Adaptation Salle de bain	1	7 159 €	3 580 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Woippy	Autonomie	Adaptation Salle de bain	1	19 189 €	3 211 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Adaptation Salle de bain	1	7 457 €	3 729 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Saint-Privat-La-Montagne	Énergie	Isolation thermique extérieure-Isolation des combles	1	28 680 €	4 752 €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant
xxx	xxx	Metz	Autonomie	Travaux d'accessibilité des lieux communs (porte d'accès à l'immeuble et garage) et aménagement extérieur	1	16 037 €	8 019 €	500 €	500 €	Propriétaire occupant
					21	347 406 €	124 414 €	19 351 €	19 351 €	

Résumé de l'acte

057-200039865-20240318-2024-03-DB43-DE

Numéro de l'acte : 2024-03-DB43
Date de décision : lundi 18 mars 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240318-2024-03-DB43-DE
Document principal : 99_DE-43.pdf

Historique :

20/03/24 14:00	En cours de création	
20/03/24 14:01	En préparation	Catherine DELLES
20/03/24 14:13	Reçu	Catherine DELLES
20/03/24 14:14	En cours de transmission	
20/03/24 14:15	Transmis en Préfecture	
20/03/24 14:26	Accusé de réception reçu	